



FORMATION PLANTES ET SANTÉ EN PRÉSENTIEL

PRÉSENTATION DU CURSUS DE FORMATION EN 3 ANS / 2026 - 2029

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Connaître et reconnaître les plantes sauvages, savoir les récolter, les nommer, les utiliser pour se soigner ou s'en nourrir.

À l'issue de cette formation, les étudiants seront capables dans un cadre privé ou professionnel :

- ✿ de conseiller l'usage des plantes et des produits à base de plantes dans un objectif santé, bien-être ;
- ✿ de réaliser différentes préparations galéniques simples à base de plantes ;
- ✿ d'animer des activités visant à la connaissance des plantes et à la sensibilisation du public aux plantes sauvages comestibles, aromatiques et médicinales.

MODALITÉS

Les cours se déroulent à Paris et les sorties botaniques en région parisienne selon un planning établi pour l'année (hors examens) :

- ✿ Cycle 1 : 10 week-ends + 1 jr de sept. à mai ou 4,2 semaines de sept. à mars ;
- ✿ Cycle 2 : 11 week-ends de sept. à juin ou 4,5 semaines de sept. à mai ;
- ✿ Cycle 3 : 10 week-ends + 1 jour de sept. à juin.

Nombre d'étudiants en présentiel : 2 promotions de 25 étudiants en cycle 1 le week-end et 1 promotion de 30 étudiants en semaine. Ces promotions poursuivent ensuite leur cursus en cycle 2 puis en cycle 3.

STAGES D'ENSEIGNEMENT SUR LE TERRAIN

4 stages d'enseignement sur le terrain, à temps plein font partie intégrante de cette formation :

- ✿ en cycle 1 et en cycle 3 : 1 stage de 6 jours au printemps,
- ✿ en cycle 2 : 1 stage de 5 jours au printemps et un stage de 6,5 jours en été ouvert uniquement aux étudiants qui passent les examens de reconnaissance.

Ces stages en pension complète, hors région parisienne sont obligatoires pour passer les examens.

NOMBRE D'HEURES / CERTIFICATIONS

Cycle	Nombre d'heures	Certifications
1	169h de cours, ateliers et sorties botaniques, 29h de visio-vidéo, 48h de stage sur 6 jours, 4h d'examens	Capacité de l'École des Plantes de Paris
2	170h de cours, visios, ateliers, sorties botaniques 40h et 52h de stage sur 5 et 6,5 jours, 6h d'examens	Diplôme de l'École des Plantes de Paris Qualification d'herboriste
3	160 heures de cours, ateliers et sorties botaniques 48h de stage sur 6 jours, 6h d'examens	Diplôme supérieur de l'École des Plantes de Paris

DÉBOUCHÉS

Outre une utilisation des connaissances dans la sphère privée, cette formation s'inscrit de plus en plus souvent dans un objectif professionnel dans le cadre d'un projet d'insertion vers un métier de l'herboristerie :

- ✿ de vente et conseil en direct ou en magasin spécialisé ;
- ✿ de cueillette et transformation de plantes médicinales ;
- ✿ d'animation nature, d'enseignement et de formation ;
- ✿ en salariat privé et pour des activités diverses.
- ✿ ou/et vers un métier en lien avec la botanique.

POUR S'INSCRIRE

En cycle 1, les dossiers d'inscription sont acceptés à compter du 1er février de l'année de début du cursus pour une rentrée en septembre. En cycle 2 et 3, inscription en présentiel garantie à tous les étudiants qui ont suivi la formation en présentiel du cycle précédent. Les étudiants de cycle 1 par correspondance peuvent s'inscrire en cycle 2 présentiel s'ils ont obtenu une moyenne minimum de 8 aux examens.

PUBLIC CIBLE / ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à toute personne majeure. Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour s'assurer que l'adaptation des modalités logistiques et pédagogiques permet l'accessibilité à la formation.

Cette formation nécessite un travail personnel important.

PRÉREQUIS

Majorité requise. Compréhension et expression en français sans exigence de diplôme.

DURÉE

Trois ans (cycles 1 à 3)

VALIDATION / ÉVALUATION

- ✿ - Pour les étudiants de cycle 1 début juillet :
 - o Évaluations écrites par matière ;
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 20 plantes fraîches et 20 plantes sèches
- ✿ - Pour les étudiants de cycle 2 :
 - o Évaluations écrites par matière en sept. ;
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 50 plantes fraîches et 50 plantes sèches (en fin de stage d'été) ;
 - o Présentation d'un herbier.
- ✿ - Pour les étudiants de cycle 3 :
 - o Évaluations écrites par matière début juillet ;
 - o Présentation d'un mémoire élémentaire ;
 - o Soutenance facultative d'un mémoire d'étude supérieure devant le corps professoral.
- ✿ **Le livret d'organisation des examens** décrivant précisément le cadre et les règles d'organisation est diffusé au printemps de chaque année.
- ✿ Diplômes non reconnus par l'état, obtenus après validation des examens de chaque cycle et des cycles précédents.
- ✿ Examen de rattrapage par matière prévu annuellement.
- ✿ Le passage au cycle suivant n'est conditionné ni au passage ni à la réussite de l'examen.
- ✿ Pour passer les examens écrits et de reconnaissance d'un cycle, il faut avoir passé les examens écrits et de reconnaissance du cycle précédent.
- ✿ **Les examens sont obligatoires** pour les étudiants en formation professionnelle notamment pris en charge.

École des Plantes de Paris

22 rue Henri Regnault
75014 Paris

☎ 01 40 33 48 93

✉ secretariat@ecoledesplantes.fr





TARIFS 2026

PLANTES ET SANTÉ EN PRÉSENTIEL

FORMATION PLANTES ET SANTÉ PRÉSENTIEL

		DURÉE	FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE
CYCLE 1	Coût pédagogique	169h	2030€	2283 €
	Stage de printemps	48h	910 €	1010 €
	TOTAL	217h	2940 €	3293 €
CYCLE 2	Coût pédagogique	170h	2040 €	2295 €
	Stage de printemps	40h	950 €	1050 €
	Stage d'été	52h	1150 €	1250 €
	TOTAL	262h	4140€	4595 €
CYCLE 3	Coût pédagogique	160h	1920 €	2160 €
	Stage de printemps	48h	930 €	1030 €
	TOTAL	208h	2850 €	3190 €

Frais de dossier et adhésion : 80 € / an

Acompte : un acompte de 200 € sur le prix de la formation est demandé à l'inscription

